

# Êtes-vous prêt pour le RGPD ?



Le 25 mai 2018, la GDPR ou RGPD (Règlement général sur la protection des données) aura un impact sur les citoyens, les organisations commerciales et même les organisations à but non lucratif. Sa mise en application sera immédiate.

**27 avril 2016**  
Date du vote du GDPR

**90**  
Articles détaillant les politiques de sécurité, procédures et rôles

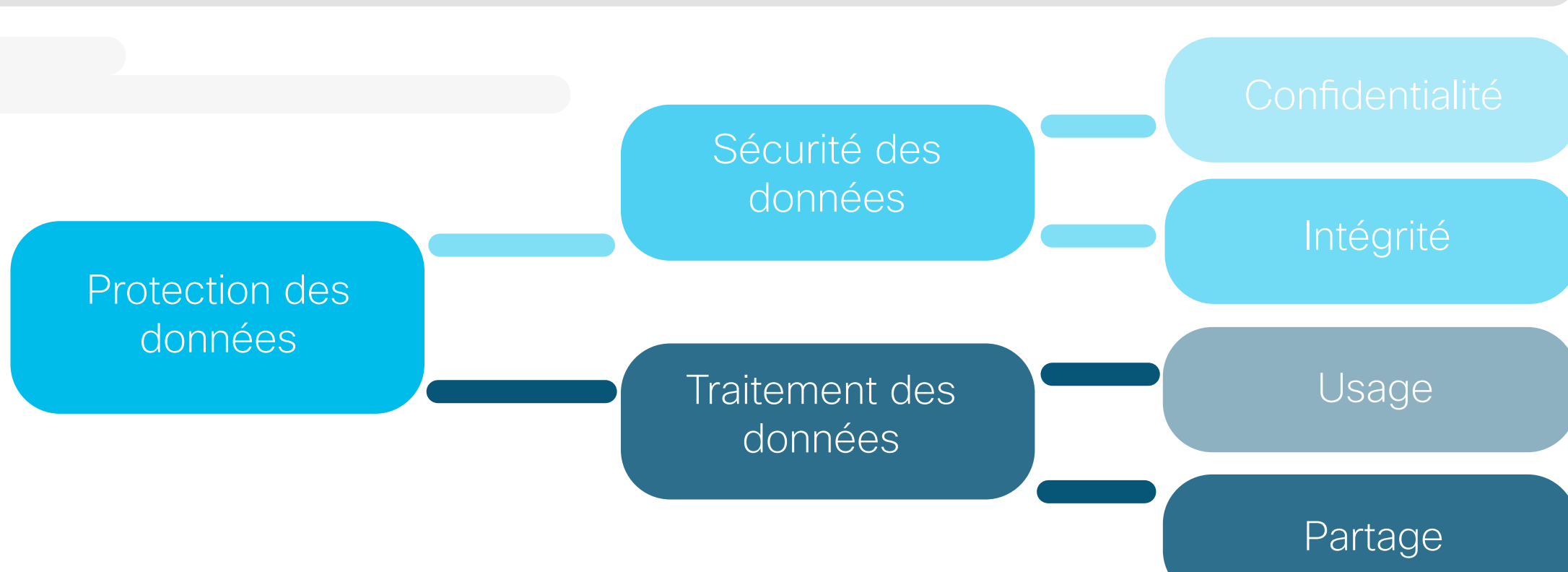
**173**  
Clauses définissant le contexte

**0**  
Obligation technologique

## Le concept de protection d'une donnée personnelle

« Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable : une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ».

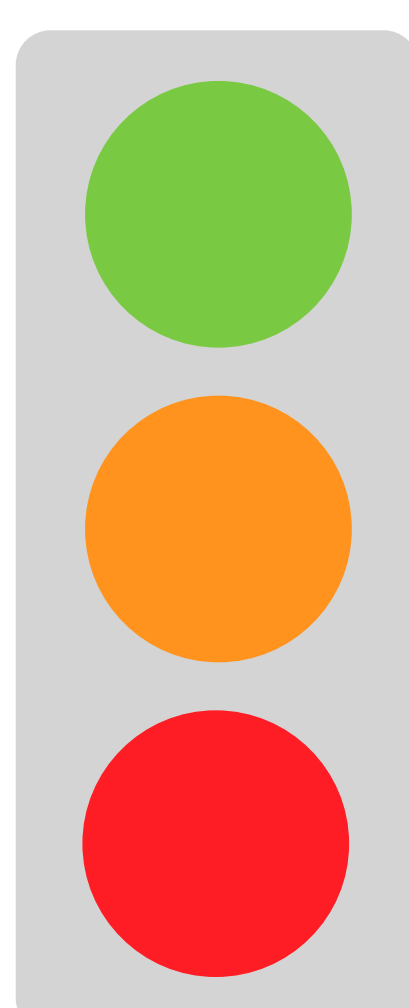
4 enjeux dans la protection des données personnelles



## Droits et obligations

### 1. Droit des citoyens

Le RGPD s'applique au sujet **dès lors qu'il est dans l'UE**. La collecte de données personnelles sur les clients est autorisée dans le cadre suivant :



Données strictement nécessaires à la réalisation du service demandé : **collecte autorisée**

Données supplémentaires (profilage du client ou autre) : seulement avec le **consentement explicite du client**

Le consentement reste révoicable  
**Droit à l'oubli** (suppression de ses données personnelles)  
**Droit à la portabilité** (transfert de ses données d'un fournisseur A à B).

### 2. Obligations pour les Etats membres



Chaque Etat membre de l'UE doit définir une **autorité de référence indépendante**, vers laquelle les citoyens pourront se retourner si leurs droits étaient bafoués.

En France, il s'agit de la CNIL.

### 3. Obligations pour les organismes

Les organismes doivent mettre en œuvre un ensemble de processus et une organisation capables d'assurer la protection des données personnelles, ce qui implique notamment :

#### Désigner



... Un « **Data controller** » : définir la stratégie de la collecte des données

Un « **Data processor** » : gérer les opérations sur les données

Si > 200 collaborateurs : un **Data Protection Officer**, pour porter la responsabilité de la mise en œuvre et des procédures.

#### Documenter



... l'ensemble des dispositions mises en œuvre en cas d'audit, et **désigner un organisme tiers** capable d'auditer et de rendre compte de la conformité des dispositions prévues par la réglementation (Privacy Impact Assesment) et s'enregistrer auprès de la **CNIL**.

#### Communiquer



En cas de brèche, de fuite ou de vol de données, les organismes sont tenus de le déclarer aux autorités **dans les 72 heures** suivant l'incident.

## Sanctions



Les sanctions budgétaires sont à la hauteur des enjeux liés au RGPD et à ses ambitions.

Pour les organismes ne respectant les obligations, l'amende peut monter jusqu'à **4% du CA avec un plafond de 20 Millions d'euros**.

La note est la plus élevée lorsque la non-conformité résulte d'un manquement évident, ou est à l'origine d'un préjudice.

## Se mettre en conformité



Êtes-vous « **RGPD ready** » ? Quelques étapes pour l'évaluer :

- Faire un audit de l'existant
- Faire un audit des applicatifs : sont-ils compatibles notamment avec les notions de consentement explicite, de révocation et de droit à l'oubli ?
- Opérer une classification des données selon leur nature : personnelle ou non, sensible ou non ?
- Evaluer vos capacités opérationnelles : les procédures sont-elles claires ? Permettent-elles par exemple d'escalader et de traiter les problèmes en cas de brèche ou de violation de données ?

## Solutions Cisco



Cisco propose aujourd'hui une gamme de services allant de l'évaluation de votre maturité « **RGPD** » à l'élaboration d'une road map.

L'expertise de Cisco s'appuie notamment sur les questions de protection du data center, de la sécurité des données hébergées dans le cloud, du contrôle d'accès au niveau granulaire et enfin de la détection et notification des brèches et intrusions dans le réseau.

## Plus de ressources

Visitez la page [cisco.fr/rgpd](https://cisco.fr/rgpd)  
Consultez notre [webinar dédié](#)